



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du Vendredi 14 Juin 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du restaurant du Palais des Congrès de Micropolis à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 6.2, 6.3, 6.4, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 8.2, 2.1.

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h00.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Michel LOYAT, Mme Françoise PRESSE, M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY

Etaient absents : M. Gabriel BAULIEU, M. Alain BLESSEMAILLE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

Secrétaire de séance : M. Dominique SCHAUSS

Procurations de vote :

Mandants : R. STEPOURJINE, Y. DELARUE, A. POULIN, M. ZEHAF

Mandataires : F. TAILLARD, M. DONEY, F. PRESSE, M. LOYAT

Subvention à l'association Musiques et Patrimoines

Rapporteur : Pascal CURIE, Vice-Président

Commission : Aménagement du territoire et coopérations

Inscription budgétaire	
BP 2019 et PPIF 2019-2023 « Coopérations Suisse »	Montant prévu au BP 2019 : 48 300 € Montant de l'opération : 900 €

Résumé :

L'association bisontine *Musiques et Patrimoines* organise depuis 2016 le festival *Les Jeux du Baroque*, sur une thématique musicale différente d'année en année. En 2019, en partenariat avec l'ensemble *Capella Itineris* issu de la Schola cantorum de Bâle, le programme du festival comprend un parcours transfrontalier ponctué de six représentations, dans les abbayes suisses de Saint Ursanne et de Bellelay, puis en Franche-Comté à l'église du Bizot (Pays horloger), au musée des maisons comtoises de Nancray, à Montfaucon et en l'église Saint Louis à Besançon. Une subvention de 900 € est sollicitée au titre des coopérations franco-suisses.

I. Un parcours musical au rythme des artistes d'autrefois

L'association bisontine *Musiques et Patrimoines* organise chaque année un festival de musiques anciennes dans des lieux patrimoniaux franc-comtois : *Les jeux du baroque*. Cette année, ce sont au total douze concerts qui sont programmés entre le 2 juin et 5 novembre 2019 par différents ensembles et musiciens, dont six par l'ensemble suisse *Capella Itineris*.

Les sept musiciens de cet ensemble, tous issus de la Schola cantorum de Bâle, pratiquent le chant, le cornet à bouquin, la flûte à bec, la dulciane, le trombone, la harpe et le clavecin. Souhaitant contraster avec la pratique de circulation actuelle, ils suivront des sentiers pédestres pour se déplacer au même rythme que les artistes d'autrefois. Les musiciens seront indépendants de tout soutien logistique motorisé.

En dehors des concerts prévus, ils joueront dans la rue. Cette pratique sert à la fois de répétition et permet de toucher un public nouveau. Ils logeront à la belle étoile ou chez l'habitant, favorisant les moments de partage en chemin.

Les concerts qui seront donnés par *Capella Itineris* dans le cadre du festival *Les jeux du baroque* sont les suivants :

- abbaye de Saint Ursanne (Jura suisse), le 29 septembre 2019
- abbaye de Bellelay (Jura suisse), le 1^{er} octobre 2019
- église du Bizot (Doubs), le 6 octobre 2019
- musée de Nancray, le 11 octobre 2019
- Montfaucon, le 12 octobre 2019
- Eglise Saint Louis de Besançon, le 13 octobre 2019

Au total, 1 120 auditeurs sont attendus à ce festival, dont 500 pour les représentations données par *Capella Itineris*.

II. Une subvention demandée au titre des coopérations franco-suisses

Le budget prévisionnel du festival *Les jeux du baroque* s'élève à 46 700 €, dont 15 000 € valorisés au titre du bénévolat. Le festival bénéficie pour 2019 de subventions de la Ville de Besançon (2 000 €) et du Grand Besançon (1 800 €) au titre du fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles.

Le projet spécifique de *Capella Itineris*, qui représente la moitié des concerts programmés, est évalué à 12 329 €. La subvention sollicitée auprès de la CAGB au titre des coopérations franco-suisses s'élève à 900 €.

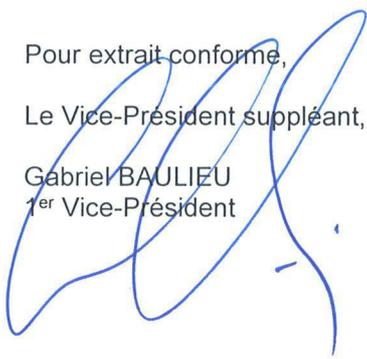
Le budget prévisionnel de l'association s'élève à 46 700 €. La part de subventions représente 15 100 € du plan de financement, réparties comme suit :

Ville de Besançon	2 000 €
CAGB fonds d'aide manifestations culturelles	1 800 €
CAGB coopérations transfrontalières	900 €
Département du Doubs	2 500 €
Région Bourgogne-Franche-Comté	5 900 €
Autres collectivités	2 000 €
Total des subventions	15 100 €

La place importante accordée à cet ensemble musical cheminant de la Suisse à la France dans la programmation entre en résonance avec l'ambition grand-bisontine de renforcer l'espace de coopération culturelle transfrontalière. Il est donc proposé de répondre favorablement à la demande de subvention de l'association *Musiques et patrimoines* pour l'édition de 2019 du festival *Les jeux du baroque* et de lui allouer un montant de 900 € au titre de ce volet transfrontalier.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 900 € à l'association Musiques et patrimoines au titre de la coopération transfrontalière.

Pour extrait conforme,
Le Vice-Président suppléant,
Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0